

Bordereau attestant l'exactitude des informations - MONTAUBAN - 8201 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 12/09/2025 - 4596 - 2021 B 00119 - 893 924 936 - 5C PROMOTION

12 SEP 2025

N° 2050-SD 2025

BILAN - ACTIF

1



Désignation de l'entreprise : SAS 5C PROMOTION

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois *

1 2

Adresse de l'entreprise 1200 AVENUE D'ITALIE 82000 MONTAUBAN

Numéro SIRET*

8 9 3 9 2 4 9 3 6 0 0 0 1 4

Néant

*

				Exercice N clos le,	
				3	1
				2	2
				0	2
				4	4
		Brut	Amortissements, provisions	Net	
		1	2	3	
ACTIF IMMOBILISE*	Capital souscrit non appelé (I)	AA			
	Frais d'établissement *	AB			
	Frais de développement *	CX			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF			
	Fonds commercial (1)	AH			
	Autres immobilisations incorporelles	AJ			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL			
	Terrains	AN			
	Constructions	AP			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR			
	Autres immobilisations corporelles	AT	5 178		
	Immobilisations en cours	AV			
	Avances et acomptes	AX			
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS			
	Autres participations	CU			
	Créances rattachées à des participations	BB			
	Autres titres immobilisés	BD			
	Prêts	BF			
	Autres immobilisations financières *	BH			
	TOTAL (II)	BJ	5 178	3 085	2 093
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements	BL			
	En cours de production de biens	BN	204 498		204 498
	En cours de production de services	BP			
	Produits intermédiaires et finis	BR			
	Marchandises	BT			
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV			
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	76 626		76 626
	Autres créances (3)	BZ	83 006		83 006
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB			
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:	CD			
	Disponibilités	CF	63 566		63 566
	Charges constatées d'avance (3) *	CH			
	TOTAL (III)	CJ	427 697		427 697
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	432 875	3 085	429 790
		IA			

Renvois : (1) Dont droit au bail :

(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :

CP

(3) Part à plus d'un an :

CR

Clause de réserve de propriété : *

Immobilisations :

Stocks :

Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

2

BILAN - PASSIF avant répartition

N° 2051-SD 2025

Désignation de l'entreprise		SAS 5C PROMOTION		Néant ☐ *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 1 000)			DA	1 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,			DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC	
	Réserve légale (3)			DD	100
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)			DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	
	Report à nouveau			DH	(38 822)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	(22 033)
	Subventions d'investissement			DJ	
	Provisions réglementées *			DK	
	TOTAL (I)			DL	(59 755)
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
	Avances conditionnées			DN	
	TOTAL (II)			DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	
	Provisions pour charges			DQ	
	TOTAL (III)			DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS	
	Autres emprunts obligataires			DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	1 200
	Dettes fiscales et sociales			DY	12 771
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	
	Autres dettes			EA	475 574
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	
TOTAL (IV)			EC	489 545	
Ecart de conversion passif *			ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	429 790	
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		IB	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC	
			Écart de réévaluation libre	ID	
			Réserve de réévaluation (1976)	IE	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	489 545
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L' EXERCICE (En liste)

Désignation de l'entreprise : SAS 5C PROMOTION				Néant ☐ *				
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	biens *	FD		FE		FF		
	Production vendue services*	FG		FH		FI		
	Chiffres d'affaires nets*	FJ		FK		FL		
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP		
	Autres produits (1) (11)					FQ		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	18 063	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	1 457	
	Salaires et traitements*					FY		
	Charges sociales (10)					FZ		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	- dotations aux amortissements*					GA	1 973
		Sur immobilisations - dotations aux provisions					GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)					GE	540	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	22 033
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(22 033)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)						GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR		
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)						GU		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(22 033)	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

4

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

N° 2053-SD 2025

Désignation de l'entreprise SAS 5C PROMOTION		Néant ☐	
		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	22 033
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	(22 033)
REVENUS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont produits de locations immobilières	HY	
	(2) Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont - Crédit - bail mobilier *	HP	
	(3) Dont - Crédit - bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles			
facultatifs A6 obligatoires A9			
dont cotisations facultatives Madelin A7			
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8			
(14) Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)	HS		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

5C PROMOTION

Société par Actions Simplifiées au capital de 1 000 €
Siège Social : 321 Avenue de Paris – 82 000 MONTAUBAN
RCS 893 924 936

PROCES VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 30 JUIN 2025

L'an deux mille vingt-cinq,
Le 30 juin,
A 12 heures,
Au siège social de la Société,

Les associés de la société 5C PROMOTION, Société par Actions Simplifiée au capital de 1.000 € dont le siège social est sis 321 Avenue de Paris – 82 000 MONTAUBAN immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de MONTAUBAN sous le numéro 893 924 936 (ci-après la « Société »), se sont réunis en Assemblée Générale Mixte sur convocation régulière du Président.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Pascal FARELLA, en sa qualité de Président de la Société.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque membre de l'Assemblée en entrant en séance, tant en son nom personnel que comme mandataire.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par le Président de séance permet de constater que les associés présents, représentés ou ayant voté par correspondance détiennent 1.000 actions en pleine propriété sur les 1.000 actions ayant droit de vote.

Le président constate que l'Assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer. Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des associés :

- ✓ Les copies des lettres de convocation des associés,
- ✓ La feuille de présence à l'Assemblée,
- ✓ Le rapport de gestion du Président,
- ✓ Le rapport spécial du Président sur les conventions visées à l'article L227-10 du Code du Commerce,
- ✓ Le texte des résolutions proposées à l'Assemblée,
- ✓ Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 Décembre 2024.

Puis le président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés huit (8) jours au moins avant la date de la présente Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. De la compétence de l'assemblée générale ordinaire
 - Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 Décembre 2024 et quitus de leurs mandats au Président et au Directeur Général ;
 - Affectation du résultat de l'exercice ;
 - Examen et approbation des conventions visées aux articles L 227-10 et suivants du Code de Commerce ;
2. De la compétence de l'assemblée générale extraordinaire :
 - Projet d'augmentation de capital réservée aux salariés dans le cadre d'une consultation périodique (article L 225-129-6 alinéa 2 du Code du Commerce) ;
 - Pouvoirs en vue de l'accomplissement des formalités ;

Il est ensuite donné lecture du rapport de gestion du Président de son rapport spécial sur les conventions de l'article L 227-10 du Code du Commerce.

Puis le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président ouvre le scrutin et met successivement aux voix les résolutions suivantes :

RESOLUTION 1 :

Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024 et quitus de leurs mandats au Président et au Directeur Général

L'Assemblée générale, après avoir pris connaissance :

- ✓ du rapport de gestion du Président,
- ✓ des comptes annuels de l'exercice clos le 31 Décembre 2024,

Approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 Décembre 2024, tels qu'il les a établis et les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans son rapport de gestion.

Approuve le montant des dépenses et charges non déductibles du résultat fiscal (Article 39-4 du Code Général des Impôts) que les comptes de l'exercice écoulé font apparaître une perte pour un montant de 22 033 euros.

Donne quitus entier et sans réserve au Président et au Directeur Général de l'exécution de leurs mandats au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2024.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

De tout ce que dessus a été dressé le présent procès-verbal, qui a été signé, après lecture, par le Président de séance et les Associés présents.

SIGNATURE

Pascal FARELLA
Le Président de séance

